**INFO AUX ADMINISTRES**

* Recensé entre mes 16 ans et 16 ans et 3 mois, je suis convoqué vers 17 ans et 3 mois (au-delà, compter 9 mois après la date de recensement)
* Lors du recensement, **je dois fournir une adresse mail et un numéro de téléphone** afin que le CSNJ puisse me contacter afin d’ouvrir mon compte sur « majdc.fr ».
* La création du compte sur majdc.fr ne me permet pas de m’inscrire à la JDC mais de dialoguer avec le CSNJ de Toulouse.

**Attention**

Dès ses 18 ans, pour une inscription à l’examen du permis de conduire, l’administré devra obligatoirement avoir effectué sa JDC.